



SURELEVATION EN COPROPRIETE : MAITRISER LES ASPECTS JURIDIQUES

Objectifs

- 
- Comprendre le cadre juridique de la surélévation
 - Connaître les spécificités d'une copropriété : ses acteurs, sa gouvernance, les rôles et responsabilités de chacun, ses documents dédiés
 - Identifier les points de vigilance et étapes spécifiques au fonctionnement d'une copropriété

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour – 7 heures

Tarifs

1090€ HT *

Lieux

Paris et à distance ☎

Programme

Comprendre le droit de la surélévation et la loi du 10 juillet 1965

- Qu'est-ce que le droit de surélévation ?
- A qui appartient-il ? La titularité du droit de surélévation
- Cession du droit de surélévation et évaluation sa contrepartie
- La validation du projet et le dossier juridique
- La mise en œuvre de la surélévation
- Exemple de protocoles d'accord

Réaliser des travaux en copropriété : acteurs et étapes clés

- Cadre juridique du droit de la copropriété
- Les instances de la copropriété : fonctionnement et interactions
- Les 3 cas possibles : surélévation par la copropriété, par un des copropriétaires, par un tiers promoteur
- Les différents types de travaux
- Déroulement de la mise en œuvre jusqu'à la réception
- Le référent-préventif
- La responsabilité des différents acteurs
- Exemples concrets d'un projet de surélévation ayant échoué en raison d'une mauvaise gestion du dossier juridique pour chaque cas de surélévation possible



Mise en situation : pour faciliter l'appropriation des notions juridiques, la formation sera organisée autour d'un cas pratique d'une surélévation par un tiers promoteur. Chaque point sera illustré autour de ce cas concret, et les participants seront invités à identifier ensemble la bonne démarche à adopter et les points de vigilance risquant de faire échouer le projet aux différentes étapes.

Dates

Nous consulter.

A qui s'adresse cette formation

Tout acteur souhaitant initier un projet de surélévation en copropriété : bureaux d'études ; cabinets d'architecture ; syndic de copropriété ; promoteurs ; SEM ; bailleurs ; maîtrise d'ouvrage publique ou privée

Les +

Un cas pratique «fil rouge» tout au long de la formation